



Procédure de recherche de paternité

Par **kmimi**, le **16/04/2008** à **19:37**

Bonjour!rnje vis seule avec mon fils de 16 mois. rnSon père m'a quitté à 3 mois de grossesse ,j'ai fait un dépôt de plainte suite à des menaces qu'il m'a fait car il ne voulait pas reconnaître ma grossesse.rnPuis j'ai accouché, il n'a pas reconnu son fils,mais il est venu la voir à 4 mois et demi et je l'ai pris en photo à cette occasion.rnPuis il a définitivement disparu, changé d'adresse. J'ai entamé une procédure de recherche de paternité. L'avocat a envoyé une assignation, mais il est introuvable, je vais être convoqué à l'audience au tribunal. Mais comme le père sera absent, le juge ne pourra pas lui attribuer la paternité? Quelle sera la suite pour que mon fils soit reconnu , si son père est introuvable?rnMerci de me répondre.